

In memoriam



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Gilbert DREYFUS, survenu le 3 mai 2007. Gilbert DREYFUS, Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, sort en septembre 1939 diplômé de l'Ecole Polytechnique pour intégrer ce qui deviendra le corps des ingénieurs de l'Armement. Il fait son service dans l'artillerie et avec la guerre, il rejoint la Première Armée à Alger puis en France après la libération. Au cours de ces années, il rencontre sa femme, Suzanne avec qui il formera un couple très uni au cours de soixante cinq années de vie commune et il aura quatre enfants, deux filles et deux garçons.

Gilbert DREYFUS est recruté en 1947 dans le corps des Ponts et Chaussées qui manque alors cruellement d'ingénieurs pour répondre à l'énorme tâche de la reconstruction du pays. Il est nommé chef du Service maritime des Pyrénées à Bayonne, puis dans le département de la Seine avec la construction de la première section de l'autoroute du sud. Il exerce ensuite des fonctions de direction pendant six années à la DDE de Lille avant d'être nommé directeur du cabinet d'André Bettancourt Secrétaire d'État aux transports.

En 1967, il prend la succession de Roger COQUAND à la tête de la Direction des Routes. Il lance la construction du réseau autoroutier français et met en œuvre les premières mesures d'exploitation routière.

En 1971 il est nommé Directeur général d'Aéroports de Paris où il restera jusqu'en 1981 avant de rejoindre le CGPC. Au cours de cette période, marquée par la première crise pétrolière, il a la responsabilité de la réalisation de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle avec la mise en service de la première puis la deuxième aérogare.

À tous ceux qui l'ont côtoyé, il laisse un souvenir d'homme d'honneur, affable et proche des gens, autant de qualités qui caractérisent un humaniste.

Dernière minute

Au moment de mettre sous presse cette lettre, nous apprenons avec peine la disparition de Jean-Claude Parriaud, ancien directeur général du LCPC, survenu le 18 août 2007. Le Comité français s'associe à la douleur de ses proches, et lui rendra hommage dans sa prochaine lettre.

XXIII^e congrès mondial de la route

17 au 21 septembre 2007,
Palais des Congrès, Paris



Nous vous l'annoncions dans notre précédente lettre, le Comité français sera très actif lors du congrès de l'AIPCR à Paris. Rappelons les manifestations qu'il organise ou auxquelles il contribue :

- **du lundi 17 au vendredi 21 septembre :**
animation d'un stand du CF-AIPCR, emplacement A103 au 2e niveau
- **le mardi 18 septembre:**
en lien avec la DGR et de nombreux professionnels :
journée ouverte « faire leur place aux jeunes », destinée aux étudiants et à leurs formateurs.
- Au programme :** visite de stands, visites techniques en région parisienne et table ronde.
- **le vendredi 21 :**
cocktail de clôture (sur invitation)

Prochaines manifestations

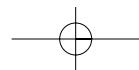
• Report



Nous vous annoncions, dans notre précédente lettre, une seconde journée technique en 2007, organisée en partenariat avec Météo France, le 15 novembre prochain à Toulouse. Pour des raisons d'organisation propres au Comité français, nous avons décidé de reporter cette journée au printemps 2008. Vous serez naturellement avertis de la date exacte en temps opportun.

Comité de rédaction : Y. Robichon, R. Sébille, Y. Daniel
Comité éditorial : Y. Robichon, G. Baillement, R. Sébille, D. Mourier, M. Chappat, J.-M. Masson
Conception, réalisation : Ph. Caquelard - LCPC
A collaboré à la réalisation de ce numéro : Cécile Fromain





Bulletin d'adhésion au Comité français de l'AIPCR

à retourner au secrétariat du CF-AIPCR

Laboratoire central des ponts et chaussées • 58, boulevard Lefebvre 75732 Paris cedex 15 - France

Nom : Prénom :

Société :

Service : Fonction :

Adresse :

Téléphone : Télécopie : Courriel :

Montant adhésion 2007 :

Membre collectif public ou privé : 880 Euros

Membre individuel public ou privé : 54 Euros

Mode de règlement :

- par virement direct au compte du "Comité français de l'AIPCR" ouvert auprès du Crédit Lyonnais, Agence Puteaux-la Défense - n° 30002 / 00775 / 0000006958U / 45
- par chèque postal ou bancaire, libellé au nom du "Comité français de l'AIPCR"

Date : Signature :

L'adhésion au CF-AIPCR donne droit à :

L'accès aux manifestations 2007 organisées par le CF-AIPCR dont les journées d'études

Un abonnement gratuit aux 3 numéros annuels de la lettre du CF-AIPCR

Un abonnement gratuit aux 4 numéros annuels de la revue *Routes/Roads*

L'acquisition à tarif réduit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres individuels

Un exemplaire gratuit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres collectifs

L'ensemble des rapports des comités publiés lors du prochain congrès mondial de la route

La possibilité de faire connaître les manifestations des membres collectifs sur le site

L'accès aux sites web du CF-AIPCR et de l'AIPCR

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de l'information sur les activités de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat général du Comité français de l'AIPCR.

Un mystère...

Certains de nos membres se sont récemment plaints, à juste titre, de n'avoir pas reçu la facture de leur cotisation pour l'année 2007. À la suite du vote des nouveaux tarifs de cotisation pour l'assemblée général, nous avions envoyé, fin juin, le traditionnel courrier à chacun. Par un mystère resté sans explication à ce jour, il semble que l'ensemble des courriers se soient perdus. Un second envoi, en format électronique cette fois, a été effectué début août. Nous prions nos adhérents de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément, indépendant de notre volonté ; nous remercions ceux qui se sont déjà acquittés de leur cotisation, et prions ceux qui n'auraient pu le faire encore de bien vouloir nous adresser leur règlement pour cette année. Ceux d'entre vous qui n'auraient reçu aucune facture, ni par la poste, ni par voie électronique, peuvent la demander en écrivant à cf-aipcr@lcpc.fr.